

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTRÉAL

**SOMMAIRE**

I Au prone. Offices de l'Église. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV Le futur Congrès Eucharistique International de Madrid. — V Certificats de décès. — VI Conversion de cinq ministres protestants. — VII Prudent: décision du Souverain-Pontife. — VIII Un congrès de catholiques indiens.

**AU PRONE**

Le dimanche, 22 janvier

On annonce :

La neuvaine de la Purification le 24 ou le 27 (1).

*En quelques églises, la solennité anticipée (au 29) de la Purification (bénédiction des cierges non anticipée).*

**OFFICES DE L'ÉGLISE**

Le dimanche, 22 janvier

Fête de la Ste Famille, *double de 2e cl.* ; mém. du 3e dim. et des Ss. Vincent et Anastasie ; préf. de Noël ; dernier Ev. du dim. — Aux IIe vêpres, mém. 1o du dim., 2o des Ss. Vincent et Anastase, 3o de Ste Emérentienne, V. M.

**TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES**

Le dimanche, 29 janvier

*Dans les églises paroissiales qui doivent faire la solennité de leur titulaire le 5 février, l'on doit anticiper en ce jour, celle de la Purification de la sainte Vierge, excepté là où le mystère de la Purification est le titulaire (Repentigny) ; on y fera le 5, l'aspersion et la bénédiction des cierges avec la couleur violette, et l'on y chantera ensuite la messe du titulaire, avec la couleur requise.*

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice ; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine, ou l'un des huit jours suivants (du 24 janvier au 1er février pour la fête, ou du 27 janvier au 12 février pour la solennité).